



**CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE  
RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID**

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

**Consultation relative au futur de la Politique européenne de  
cohésion**



# CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

## **1. Comment renforcer l'approche « partenariale » (implication de partenaires économiques et sociaux, environnementaux, autorités locales et urbaines...) des Programmes ? Comment renforcer l'implication des partenaires dans la gouvernance (préparation, mise en œuvre, monitoring) des Programmes, malgré le niveau de technicité élevé des fonds ?**

Premièrement, nous préconisons la simplification maximale du niveau de technicité des programmes, évitant ainsi tout niveau de complexité dépassant les exigences minimales de la politique européenne. Deuxièmement, il est indispensable d'établir un calendrier adapté à chaque projet, permettant le temps nécessaire à la construction de partenariats solides. Nous sommes conscients de l'importance d'établir des relations durables et mutuellement bénéfiques, et un calendrier bien planifié est essentiel à cette fin.

En ce qui concerne la sélection des partenaires, nous préconisons le choix de leaders expérimentés comme chefs de file pour les projets. Nous croyons fermement que cette approche facilitera l'intégration de partenaires moins expérimentés grâce à la guidance et au soutien des acteurs plus expérimentés au sein du consortium.

Enfin, nous préconisons l'organisation de pré-dépôts de projets avec un financement dédié. Cette étape initiale vise à simplifier la planification et la coordination des différentes phases du projet, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace et efficiente

## **2. Confrontée à plusieurs crises successives au cours des dernières années, l'Union européenne a adopté différentes mesures pour permettre aux Fonds (FEDER, FSE...) d'apporter des réponses avec les budgets disponibles. Ces adaptations visaient à donner plus de flexibilité, notamment en permettant aux prêts accordés grâce au FEDER de couvrir les besoins de trésorerie, de réorienter les priorités d'investissement vers des secteurs identifiés comme des secteurs de relance, ou de permettre le phasage de certains projets ralentis par ces crises. De tels ajustements en cours de Programmation vous paraissent-ils positifs ?**

Bien que l'objectif soit louable, l'expérience tirée des crises précédentes révèle que la mise en œuvre sur le terrain s'avère complexe, notamment en ce qui concerne la durée nécessaire pour l'obtention des fonds. Ainsi, il est impératif d'accompagner ces mesures d'objectifs avec des stratégies d'implémentation appropriées.

## **3. Comment améliorer le suivi de la part qualitative (et non strictement quantitative) des soutiens apportés (mesure de la valeur ajoutée des soutiens aux entreprises, de l'impact social de mesures visant d'autres thématiques, de l'impact environnemental de mesures visant d'autres thématiques...) ?**

La considération de l'impact qualitatif de l'innovation et de la recherche académique demeure l'une des questions clés pour les KTO. C'est une problématique complexe qui suscite des réflexions au sein du monde académique, et des travaux de recherche ont été menés dans ce domaine. Il serait pertinent de soulever la question de la mesure qualitative de l'impact, par exemple au sein d'un groupe de travail sur la recherche et l'innovation ou dans un autre contexte approprié.

Afin de rendre le suivi qualitatif plus réalisable, les projets doivent présenter des indicateurs de performance clairs et mesurables, ainsi que des livrables bien définis.

Il est important de noter que le reporting et le suivi des projets et du programme ne devraient pas se limiter uniquement aux KPI, mais devraient également accorder une attention particulière à une partie narrative de qualité.



## CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

- 4. Estimez-vous, du point de vue des bénéficiaires, que la Facilité pour la Reprise et la Résilience (RRF) et la Politique de cohésion se complètent mutuellement ? Pensez-vous que les modalités de mise en œuvre du RRF pourraient être de nature à inspirer une évolution des financements de la Politique de cohésion ou, à l'inverse, estimez-vous que des points particuliers de cette mise en œuvre devraient impérativement être évités dans le cadre d'une évolution de ce type ?**

Certaines simplifications instaurées lors des crises pour faciliter l'accès aux financements du RRF pourraient servir de source d'inspiration positive pour d'autres financements tels que le FEDER et le FSE, afin d'en simplifier l'accès.

Bien que l'instrument RRF ait été nécessaire à un moment précis, nous déconseillons de considérer certains mécanismes d'urgence comme la norme (par exemple, l'allocation de fonds à des opérateurs spécifiques sans appel à projets ou transparence).

- 5. Quelles thématiques ou quels bénéficiaires finaux actuellement pas ou faiblement touchés par les fonds mériteraient d'être mieux pris en charge par les fonds à l'avenir ? A titre d'exemples, la thématique du logement social (au-delà de la performance énergétique) ou la question du soutien à des opérateurs économiques organisés sous la forme d'ASBL nous paraît déjà pouvoir constituer une première piste de réflexion.**

Nous préconisons l'organisation, avec une anticipation adéquate, de consultations "bottom-up" pour identifier en amont les bénéficiaires prioritaires ainsi que leurs besoins.

- 6. Comment assurer une approche et des réponses cohérentes dans la mise en œuvre des différents fonds UE (de la politique de cohésion et d'autres instruments tels que le RRF notamment). En particulier, comment renforcer l'intégration des financements européens dans les « écosystèmes » régionaux soutenus (« écosystème du soutien à l'innovation », « écosystème de l'économie circulaire », « écosystème de l'économie sociale » ...), en veillant à garantir un niveau élevé de plus-value et une complémentarité des différents fonds (additionnalité, innovation...) ?**

Il est nécessaire de clarifier certaines notions pour une meilleure compréhension. Il convient de définir de manière plus explicite le concept de cofinancement. Il est nécessaire d'approfondir la question des risques de double financement, en précisant que cela devrait s'appliquer aux dépenses réelles plutôt qu'aux axes de recherche. La synergie et la complémentarité nécessitent également des définitions plus précises, accompagnées de règles claires.

Il est essentiel d'adopter une stratégie claire déterminant quelles initiatives régionales méritent l'utilisation des leviers au niveau de l'Union européenne pour renforcer leur impact.

Afin de soutenir davantage la recherche et l'innovation ainsi que l'écosystème innovant, certains instruments synergiques proposés par la Commission européenne (voir [ici](#)) pourraient être appliqués dans la région de Bruxelles. Cela inclut le financement de propositions de projets ayant obtenu le "Seal of Excellence" dans Horizon Europe ERC Proof of Concept, les bourses postdoctorales MSCA, Teaming & EIC accelerator/transition, en mettant l'accent sur la réduction des charges administratives supplémentaires et la préservation des propositions de projets originales (sans modification de contenu).



## CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Les fonds FEDER pourraient être partiellement utilisés pour renforcer l'infrastructure et la capacité de gestion de la recherche et de l'innovation à Bruxelles.

Voir l'[Avis 61 \(Mémorandum\)](#) du Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale pour plus de détails.

### **7. Voyez-vous des enjeux particuliers (par exemple en termes bureaucratique ou de simplification) à poursuivre dans le cadre d'une Politique de cohésion révisée ?**

Il est essentiel de mettre en place une simplification des procédures pour les bénéficiaires, englobant le processus de soumission, le lancement des appels, l'évaluation, ainsi que la gestion du calendrier. Il est recommandé d'éviter, dans la mesure du possible, la fragmentation des appels, tout en respectant les règles de base, sans recourir à des règles plus complexes, sauf si cela est justifié. Une simplification des processus de justification des dépenses et une communication plus claire concernant les résultats sont également nécessaires.

La plateforme du guichet électronique devrait être significativement améliorée, en garantissant son bon fonctionnement, sa stabilité, sa confidentialité, et son accessibilité. La description des appels individuels pourrait être améliorée en précisant davantage les groupes cibles, en réduisant l'utilisation de jargon, et en limitant les références à l'ensemble de la programmation pour plus de clarté.

### **8. Comment renforcer la participation des différents publics-cibles des fonds (différents en fonction des actions : PME, habitants, citoyens, entreprises innovantes, universités...), tant dans la définition des projets que dans la préparation de leur mise en œuvre ?**

Il est essentiel d'informer de manière exhaustive les individus, et lors de consultations sur les appels, les projets, et les thématiques, de communiquer activement envers les participants pour leur montrer qu'ils sont entendus, et que leur participation aura un impact. Cette démarche est cruciale pour renforcer l'engagement des publics-cibles.

Les projets matures avec un faible pourcentage de cofinancement devraient rester possibles, à condition qu'ils soient guidés par des objectifs solides d'innovation et d'impact plutôt que par des opportunités purement opportunistes. En principe, il ne devrait y avoir aucune tension entre les projets à fort potentiel/basse maturité et les projets présentant des risques plus élevés (tant en termes d'investissement que d'opérationnalisation). La programmation future devrait clairement indiquer que l'effet de levier élevé et la maturité élevée des projets ne sont pas contradictoires. Il est possible de rechercher le caractère complémentaire dans l'innovation et l'impact, en mettant l'accent sur des objectifs ambitieux, une inspiration pour d'autres acteurs, et un potentiel de réplication, plutôt que de se concentrer uniquement sur un pourcentage élevé de cofinancement.